

Affaire «pétrolegate»
**De la pédagogie sur
le fonctionnement
du secteur pétrolier
au Togo**

PP.2 &7

Le Rapport de la CNDH confirme la thèse
des parents des présumés braqueurs



Mme Nakpa Polo,
Présidente de la CNDH

A la justice de prendre ses responsabilités

Des milliards emportés lors des braquages au Togo : P.5

Ces pertes qui plombent l'économie du pays

Marche du 1^{er} août

**Une initiative illégale
d'Agbéyomé Kodjo qui fait
craindre
des obstacles
de taille**

P.3



Agbéyomé Kodjo

Le Togo poursuit sa politique
des grands travaux : P.3



Construction, réhabilitation et modernisation
des infrastructures routières

Togo : YOLIM, un programme de crédit numérique pour les petits exploitants agricoles

P4

BRÈVES

Nkodédé, le dernier produit de FNFI signe ses premiers bénéficiaires

Six mois après son lancement, le dernier produit du Fonds national de la finance inclusive (FNFI), Nkodédé est opérationnel. Les premiers bénéficiaires ont officiellement apposé de façon symbolique leurs signatures pour bénéficier de crédits allant jusqu'à 05 millions FCFA.

La nouvelle offre dont l'objectif est d'offrir aux bénéficiaires ayant franchi tout le cycle de financement des AGR, des crédits à la hauteur de leurs nouvelles activités, démarre ainsi son aventure au service du renforcement de l'inclusion sur le territoire. Depuis sa création il y a 06 ans, le FNFI a alloué plus de 91 milliards FCFA de crédits.

L'Université de Lomé scelle un accord de partenariat avec CIMTOGO

L'Université de Lomé et la société CimTogo ont conclu lundi un accord de partenariat, orienté dans la dynamique de la promotion qualité-formation. L'accord paraphé par les principaux responsables des deux institutions, s'étale sur une période de 2 ans reconductible.

A l'instar de celui signé avec l'Université de Kara quelques mois plus tôt, l'entente permettra au cimentier d'accueillir des profils ingénieurs ou chercheurs universitaires pour des stages. Dans le même temps, l'UL développera des formations industrielles répondant au besoin du marché de la cimenterie, et formera le personnel de CimTogo sur le site de Lomé et Tabligbo.

L'accord prévoit également l'assistance dans la recherche par l'Université de Lomé sur les matériaux locaux de substitution pouvant entrer dans la composition d'un ciment de qualité répondant aux normes togolaises et régionales et aussi sur les projets de développement de nouvelles sources d'énergies.

ANADEB obtient d'importants acquis obtenus dans les Savanes, grâce aux filets sociaux de base

Plus de deux ans après son lancement, le projet des Filets sociaux et services de base (FSB) a permis d'effectuer d'importantes réalisations sur tout le territoire et enregistre des résultats palpables particulièrement dans la Région des Savanes, dans chacune de ses 03 composantes.

Sur le plan des infrastructures socio-économiques de bases, des travaux ont été lancés en fin janvier et 05 infrastructures (04 bâtiments scolaires et un marché) ont déjà provisoirement été réceptionnées, au bénéfice de 57 villages. Pour assurer une durabilité de ces infrastructures, plus de 300 villageois ont été formés afin d'amener les communautaires à assumer la responsabilité de ces ouvrages.

Sur le plan des cantines scolaires, 67 écoles primaires publiques sont ciblées. Près de 07 millions de repas ont été servis à un effectif de 23 407 élèves, améliorant nettement la fréquentation et la rétention dans les zones ciblées.

Enfin sur le plan des transferts monétaires, ce sont 13 657 ménages dans 154 villages, qui bénéficient des transferts semestriels de 15 000 francs CFA non remboursables. Le nombre des villages bénéficiaires a été porté à 176 par le gouvernement, en raison de la pandémie du Covid-19. Pour rappel, le projet FSB piloté par l'Anadeb, est financé conjointement par l'Etat et la Banque Mondiale.

Le Togo émettra de nouveaux Bons Covid-19

Après une première opération réussie ponctuée par une levée de 108 milliards FCFA, le Togo va activer une nouvelle fois l'émission de ses bons sociaux Covid-19.

Le pays tentera en effet de lever le 13 août prochain un montant de 70 milliards FCFA, pour des titres d'une valeur nominale unitaire de 1 million FCFA à des taux multiples. Comme pour la précédente, les titres émis ont une maturité de 03 mois.

En rappel, le mécanisme des bons Covid-19, supervisé par l'Agence UMOA-Titres est l'un des nombreux outils déployés par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Bceao), dans sa stratégie de riposte à la pandémie. Ces bons du Trésor ont principalement pour objectif de permettre aux Etats de faire face aux dépenses immédiates liées à la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Affaire «pétrolegate» De la pédagogie sur le fonctionnement du secteur pétrolier au Togo

L'affaire de commande de pétrole, révélée par le confrère Alternative, il y a quelques semaines, a donné l'alerte sur le fonctionnement de ce secteur. Le produits pétroliers, faut-il le rappeler, est un des produits qui régulent le secteur économique d'une nation. D'où l'intérêt porté sur ces révélations qui mettent en cause le sieur ADJAKLY pour un présumé détournement de 500 milliards de F CFA. Au moment où l'affaire est pendante devant les tribunaux et où certains acteurs du secteur s'organisent en association et groupement, il est nécessaire de faire un travail de pédagogie sur le fonctionnement de ce secteur hautement sensible et qui échappe presque à tous.



Le contrôle de l'Etat

Tout comme son liquide inflammable, le secteur pétrolier est vital pour une nation au point où il est du devoir de l'Etat, dans l'exercice de son rôle régalien, d'avoir une parfaite maîtrise du secteur afin de donner les orientations nécessaires pour son bon fonctionnement et en assurer le contrôle.

Ainsi, l'Etat a l'obligation d'assurer la sécurité de l'approvisionnement, de veiller à la disponibilité du produit dans les stations-service sur toute l'étendue du territoire national et de veiller à ce que les prix fixés soient conformes aux dispositions du décret N°2010-146/PR du 26 novembre 2010 relatif au mécanisme d'ajustement automatique à la pompe des prix des produits pétroliers et appliqués par l'ensemble des marketers.

Cette publication qui s'inscrit dans une démarche pédagogique, va aborder le dispositif réglementaire et le fonctionnement des organes et passant par les acteurs et le processus de commande des produits pétroliers.

Quels types de produits pétroliers existent au Togo?

Généralement, les produits pétroliers sont tout type d'énergie nécessaire pour faire tourner un moteur et qui est issu du traitement des hydrocarbures bruts desquelles on obtient des types de carburants dont le Super sans plomb, le Pétrole lampant, le Gasoil ou le Diesel et le Jet A1 pour les avions.

De l'existence d'une base

juridique à l'organisation de la commande des produits pétroliers au Togo

Le secteur est encadré par trois textes réglementaires à savoir le décret présidentiel n°2010-146/PR du 26 novembre 2010 relatif au mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers, l'arrêté interministériel n°017/MCPSP/MEF/MME du 10 décembre 2010 relatif à la commission technique de suivi du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers au Togo signé par trois ministres à savoir celui du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, celui de l'Economie et des Finances et celui des Mines et de l'Energie.

A ces deux précédents textes s'ajoute l'arrêté n°003/MCPSP du 20 janvier 2011, du Ministre du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, portant mise en place d'un secrétariat de la commission technique de suivi du mécanisme d'ajustement des prix des produits pétroliers au Togo.

Qui sont les acteurs du secteur ?

Les trois (3) textes réglementaires ont prévus trois (3) organes administratifs pour assurer la gestion du secteur pétrolier. On note qu'il existe aussi d'autres acteurs qui sont acteurs non étatiques. Ainsi, les trois (3) organes administratifs sont :

Le CSFPPP : c'est le Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP). Il est l'organe de régulation du secteur pétrolier. Il est l'organe qui fixe les prix des produits pétroliers à

la pompe et c'est par son truchement que l'Etat lance les appels d'offres. Il est également en charge du suivi de l'exécution des contrats d'appel d'offres. Il est composé quatre membres issus de trois ministères et de la Primature. Le représentant du ministre chargé du commerce assure la Présidence du CSFPPP, celui du ministre des finances en assure la Vice-présidence et les représentants du ministre des mines et de la Primature sont les deux autres membres.

La Commission Technique : c'est la seconde structure qui intervient dans le secteur pétrolier. C'est une structure mixte composée des représentants de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile. Dans les détails on retrouve au sein de la Commission Technique un représentant du ministère du commerce, un représentant du ministère des finances et un troisième du ministère des mines. Le Conseil National du Patronat, le Groupement des Professionnels de l'Industrie du Pétrole, les Gérants de Stations et les syndicats ont également leurs représentants au sein de la Commission Technique.

Le Secrétariat de la Commission Technique : La troisième structure administrative est le Secrétariat de la Commission Technique qui est la cellule administrative et technique du Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP).

Suite à la page 7



63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récépissé n°0338/05/03/08
15 BP : 82 Lomé - Togo
Tél: 90 10 20 72/91 96 95 85

Directeur de la
Publication par intérim

TCHAOU Dao Kossi
90 10 20 72

REDACTION

Carole AGHEY
A. KAPO
B. Talom.
D. Legrand
Jaurès AKLA
ADK

Imprimerie SDR
Tirage : 2000 ex.

Marche du 1^{er} août

Une initiative illégale d'Agbéyomé Kodjo qui fait craindre des obstacles de taille

Depuis la clandestinité où il est entré pour avoir refusé de se présenter devant le doyen des juges d'instruction qui l'avait convoqué, Agbéyomé Kodjo, telle une tempête dans un verre d'eau, ne cesse de s'agiter. Sous son égide, la coordination internationale de la Dynamique qui le soutien, organise une marche patriotique le 1^{er} août prochain en vue d'une prétendue libération nationale de notre pays. Comme si cela ne suffisait pas, il assure qu'il défendra jusqu'à sa dernière goutte de sang, sa prétendue "victoire". Il appelle à une mobilisation pour la marche patriotique du samedi prochain. Dès lors, la question se pose de savoir comment est-ce que des Togolais confrontés aux urgences de l'heure peuvent-ils répondre à un appel à mobilisation lancé par un acteur politique absent du terrain. Les Togolais, sont-ils assez naïfs pour braver les restrictions dues au coronavirus pour descendre massivement dans la rue pour assouvir des desseins fantasmagoriques d'un leader politique ?



Agbéyomé Kodjo, candidat de la DMK

Dans une lettre ouverte à l'adresse des partis politiques et organisations de la société civile togolaise signée du coordinateur général, Dr Edem Atsou Kwasi, il est mentionné la nécessité de l'initiation d'une synergie d'action par des patriotes, en vue de "la libération nationale de notre cher pays le Togo qui est aujourd'hui à la traîne en raison d'une gouvernance calamiteuse, consécutive à un management inefficace des meneurs du Peuple"

Le document indique que la jeunesse et les femmes de notre pays sacrifiées sur l'autel de l'ego, subissent avec courage les dégâts d'un système qui mine le Togo depuis des décennies. "Quant aux enfants et aux personnes âgées,

aucun filet de sécurité n'existe pour les préserver des contraintes de la vie. Le Togo a perdu le nord et est devenu un État failli, repaire de tous les criminels de par le monde !", précise-t-il.

La manifestation du 1^{er} août consiste pour les Togolais, à se mettre ensemble, main dans la main, se lever pour dire "NON" à la violence et au crime d'Etat, à l'impunité, à la corruption généralisée, à la faillite morale des magistrats etc. en cours dans le pays, selon le Coordinateur général.

Avant toute chose, il convient de relever que cette manifestation fixée au 1^{er} août prochain, contrairement à une opinion mal avertie qui fait croire le contraire, est une initiative d'Agbéyomé Kodjo, portée par son ami, le Dr

Edem Atsou Kwasi. D'après des indiscrétions elle vise à susciter un soulèvement populaire susceptible de rendre le pays difficilement gouvernable comme c'est le cas actuellement au Mali. Mais, le Togo n'étant pas le pays du Gal Toumani Touré, cette initiative du candidat malheureux au scrutin présidentiel du 22 février dernier risque de se heurter à quelques obstacles de taille.

D'abord les Togolais qui se remettent difficilement d'un confinement de plus de deux mois de paralysie, n'ont pas le cœur à autre chose que les activités qui leur assurent le pain quotidien. Ensuite, ils vivent dans la hantise d'une contamination du coronavirus qui se propage à une vitesse de terreur à travers le monde. Enfin, le thème évoqué par

les organisateurs semble trop idéaliste

En effet, il n'est un secret pour personne que l'état d'urgence sanitaire décrété par le gouvernement dans le cadre de la riposte à la pandémie du coronavirus a provoqué un tel manque à gagner aux Togolais que tout le monde s'active à se rattraper en cette période de levée de certaines restrictions. A ce titre les mobilisations populaires, constituent pour l'heure, le dernier des préoccupations des Togolais. Par ailleurs quand on considère que parmi les mesures barrières édictées par les pouvoirs publics, figurent la distanciation physique d'un mètre au moins et l'interdiction de tout regroupement de plus de 50

personnes, on voit mal comment nos compatriotes éprouvés par la propagation de la pandémie du coronavirus, peuvent se permettre de descendre massivement dans la rue. Le thème de la manifestation qui porte sur une libération nationale du Togo semble être vidé de son sens par les organisateurs qui ont péché en voulant aller trop vite en besogne.

La libération nationale d'un pays, ne saurait être l'affaire d'un seul parti politique et d'un mouvement parmi tant d'autres. La logique voudrait que pour le succès de l'événement, après avoir

Suite à la page 7

Le Togo poursuit sa politique des grands travaux : Construction, réhabilitation et modernisation des infrastructures routières

Malgré l'impact de la crise sanitaire sur l'économie nationale, les autorités du Togo maintiennent les objectifs de développement sur les 5 prochaines années. Au nombre de ces objectifs, la construction, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routières pour désenclaver les zones de production pour fluidifier l'écoulement des produits, renforcer l'accès aux marchés locaux et favoriser les échanges commerciaux.

Les grands travaux annoncés en début d'année 2020 qui ont été ralentis par la crise sanitaire devraient se poursuivre à nouveau. Ainsi, le Togo va poursuivre la construction et la modernisation de la voie Avépozo-Aného incluant la protection des côtes maritimes togolaises, soumises chaque année à l'érosion.

Cette une voie longue de 30 km qui est le maillon marquant la partie togolaise du corridor Abidjan-Lagos, long de 1035 km. Les travaux coûteront 96,543 milliards de francs CFA. Les travaux qui seront réalisés consisteront en la réhabilitation, la modernisation et l'élargissement de la route en 2x2 voies de plateforme qui passe de 10 m à 24 m soit une largeur de 2x7m ; une bande d'arrêt d'urgence de 2x2 m ; des trottoirs de 2x2 m et d'un terre-plein de 2 m.

Par ailleurs, des ouvrages de protection de la côte seront réalisés, tout comme des travaux d'aménagements connexes comme les terrassements généraux, la construction de la chaussée et son élargissement, la construction des ouvrages d'arts et de drainage, l'aménagement de la signalisation, de l'éclairage public et la mise en œuvre des mesures environnementales et sociales.

Non seulement ce tronçon est un outil d'intégration régionale, mais aussi permet à terme, aux localités environnantes d'avoir un accès facile aux marchés locaux pour l'écoulement des produits locaux ainsi que d'avoir des opportunités, liées à la fluidité du trafic, la réduction du temps de parcours des personnes, des biens et le coût du transport, pour exporter plus facilement vers les pays voisins à travers la croissance des échanges intra ré-



Une route en construction (Archives)

gionaux. Ce projet va améliorer le niveau de services du corridor et renforcer la résilience climatique des infrastructures soumises à l'érosion côtière etc.

Les projets de grands travaux concernent également le développement du corridor par la construction de l'autoroute de l'unité, Lomé-Cinkassé. Il est également prévu la construction d'une plateforme multi-services à Adakpamé et d'un port sec à Cinkassé pour décongestionner le port autonome de Lomé.

Le gouvernement s'engage dans la construction des voies transversales

comme Lomé-Vogan, Lomé-Kpalimé, Notsé-Agou, Aouda-Kara, Sarakawa-Kanté ; le contournement de Sokodé ; la construction et la réhabilitation des voiries urbaines (Tsévié, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Bassar, Mango). Ces projets visent à faciliter l'accès des acteurs économiques, notamment ruraux aux différents marchés qui sont pour la plupart reconstruits et modernisés à travers tout le pays.

Il est en outre prévu la construction de 4000 km de pistes rurales à travers le pays. Dans le cadre de ce projet, les mécanismes ainsi que les procédures d'entre-

tien seront révisés afin d'accélérer la réalisation des voies de désenclavement et de desserte des zones de production.

Une somme de près de 1000 milliards de francs CFA sera déboursée pour le développement des infrastructures routières. De 2006 à ce jour, l'amélioration de l'état des infrastructures routières et de l'économie nationale est également à ce prix.

Par ailleurs, les aspects de gouvernance tiennent également à cœur au gouvernement. Il veut mener des réformes de la gouvernance portuaire afin de permettre à l'économie portuaire d'être davantage au service des clients et plus compétitive. Cette réforme passe également par l'amélioration des capacités logistiques, en dotant le port d'équipements frigorifiques performants pour l'exportation des produits agricoles. Il en sera de même à l'aéroport.

ADK

Des milliards emportés lors des braquages au Togo : Ces pertes qui plombent l'économie du pays

Les braquages sont monnaies courantes au Togo. Dans leur basse besogne les malfrats arrivent à s'évaporer dans la nature avec de grosses sommes. Selon le rapport du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile, 55 milliards 156 millions de francs Cfa ont été volés lors de 33 braquages dans le pays. Pendant 21 vols à main armée, 37 milliards 142 millions 740 francs Cfa ont été emportés et 3 milliards 635 millions francs Cfa ont été emportés lors de 16 cambriolages.

C'est au total une bagatelle somme de 96 milliards FCFA qui a été emportée par ces brigands en 6 mois, soit au cours du premier semestre de l'année 2020. Généralement ces sommes dérobées appartiennent à des commerçants et à des hommes d'affaires. Même si ces derniers temps, plusieurs des malfrats ont été arrêtés à travers le pays, la situation reste tout de même inquiétante du fait que ces sommes volées n'aient pas été récupérées.

Ce regain de braquages ou des vols à main armés ciblés au cours desquels les malfrats changent régulièrement de modes opératoires plonge les populations dans une grande inquiétude, car exposées à tout moment à ces malfaiteurs.

Les braquages réussis tout comme la corruption peuvent avoir des effets dévas-

tateurs sur la croissance et la stabilité économiques d'un pays car, les commerçants et hommes d'affaires dévalisés n'auront d'autres choix pour certains que de mettre la clé sous le paillason et d'autres de reprendre à zéro leur entreprise.

L'autre conséquence et pas des moindre est sans nul doute la fuite des investisseurs. Personne ne voudrait prendre le risque d'investir dans un pays dans lequel la sécurité des personnes et des biens n'est pas assurée. Le Plan National de Développement (PND) adopté par le gouvernement togolais le 3 août 2018 et officiellement lancé le 4 mars 2019 par le Président togolais Faure Gnassingbé et qui vise à transformer structurellement l'économie togolaise durant la période 2018-2022 a besoin de beaucoup d'investisseurs locaux et étrangers. Pour cela



Patrouille d'une unité de Police au Grand Marché de Lomé

il urge que le ministère en charge de la sécurité mette les bouchées doubles en mettant en place de nouvelles stratégies plus efficaces et des équipes très opérationnelles et équipées des moyens modernes leur permettant d'anticiper ou de répondre promptement à la moindre attaque des braqueurs. Arrêter les braqueurs c'est bien, arriver à leur arracher leur butin serait encore mieux et salutaire pour les victimes et l'économie du Pays.

Jaurès AKLA

Togo : YOLIM, un programme de crédit numérique pour les petits exploitants agricoles

YOLIM, le crédit numérique à taux zéro destiné aux petits exploitants agricoles, a été lancé le 28 juillet 2020 par le gouvernement togolais. Le programme aurait déjà 57 483 agriculteurs inscrits ce qui représente FCFA 5,5 milliards et ambitionne d'en atteindre 256 000 d'ici la fin de l'année. Il y a aussi 17 agrégateurs agréés validés et 209 magasins partenaires du programme sur le territoire national.

Etaient présents au lancement, les ministres Cina Lawson, ministre des postes, de l'économie numérique et des innovations techniques et Noël Koutéra Bataka, ministre de l'agriculture, de la production animale et halieutique. Le programme s'inscrit dans le cadre du plan de riposte agricole mis en place par le gouvernement pour soutenir les acteurs du secteur agricole qui représente 60% de la population nationale à faire face aux impacts de la crise sanitaire due à la COVID-19. Ce plan vise à éviter que cette frange importante de la population togolaise qui contribue à 40% au PIB (Produit Intérieur Brut) ne bascule dans l'extrême pauvreté. Il est structuré autour de 8 principes phares dont l'intensification de l'utilisation des intrants (semences, engrais, et produits phytosanitaires) et la facilitation de l'accès des producteurs à la mécanisation agricole.

En partenariat avec les banques et les opérateurs de téléphonie mobile Togocom et Moov Togo, le gouvernement octroie un prêt aux agriculteurs pour l'achat d'intrants (semences, engrais, pesticides, inoculum) et la location d'équipement agricoles.

Ce programme vise notamment à améliorer l'inclusion digitale et financières des agriculteurs en leur permettant d'accéder instantanément à un crédit bancaire à distance, sur un téléphone basique grâce à la technologie USSD (money de signalisation).

Signifiant « saison des

Bataka, ce programme appelé à durer dans le temps est mis en place pour faciliter l'accès au crédit aux producteurs agricoles ».

« YOLIM se présente sous la forme d'un bon d'achat électronique d'une



pluies et des semences » en Kabyle, « YOLIM » est venu à point nommé pour soulager les agriculteurs au crédit qui constitue pour eux un enjeu majeur dont les besoins financiers suivent un flux de trésorerie cyclique occasionné par le caractère saisonnier de leurs activités.

Pour participer audit programme, l'agriculteur doit :

- Produire des cultures à haute valeur ajoutée (ex : soja, coton, anacarde...) et vivrières (ex : riz, maïs, mil, sorgho...),
- Être enregistré au programme par un agrégateur agréé et validé par le Ministère de l'Agriculture, de la Productions Animalière et Halieutique et le Ministère des Finances et de l'Economie;
- Avoir une carte d'électeur valide ;
- Avoir un numéro de téléphone mobile accessible.

L'agrégateur n'est autre que l'entreprise agricole qui achète habituellement la production de l'agriculteur. Il est garant du prêt de ce dernier et chargé de rembourser le crédit YOLIM pour le compte de l'agriculteur au moment des récoltes.

Pour le Ministre Noël Koutera

valeur de 96 000F CFA qui va être versée directement sur le porte-monnaie mobile de l'agriculteur et ce dernier via le code **USSD *820#**, peut acheter dans un magasin partenaire des engrais, des semences et pesticides », a-t-il précisé.

Selon lui, la cerise sur le gâteau est que, grâce à un partenariat entre l'Etat et la société VAYA TROTRO, les bénéficiaires du programme YOLIM peuvent louer des tracteurs à la journée ou à l'heure avec leur crédit YOLIM sur un modèle de « Pay-as-you-go » via le code **USSD *824#**. Pour faciliter l'accès des producteurs aux travaux agricoles motorisés, une plate-forme de prestation de service est mise en place composée de 122 tracteurs répartis sur l'ensemble du territoire et équipés de GPS. Aussi, 69 agents de terrain sont formés pour le suivi et accompagnement.

« Ce programme est un engagement fort du gouvernement et une innovation technologique conséquente », a expliqué le Ministre Cina Lawson.

Carole AGHEY

L'accès gratuit à l'eau potable, prolongé en août



Lancées en Avril dernier durant la crise sanitaire, 78 000 personnes ont déjà bénéficié de cette aide du gouvernement qui vise à appuyer socialement les populations togolaises à avoir accès gratuitement à l'eau potable.

Pour toujours aider la population en ce sens, le directeur général de la société Togolaise des Eaux (TdE), Gbati Yawanke Wake a annoncé 27 juillet dernier la prolongation jusqu'en d'août de la gratuité de la tranche sociale de la facturation et de l'accès gratuit aux bornes-fontaines.

Ces mesures, prises peu après l'instauration de

l'état d'urgence, étaient arrivées à échéance, après avoir bénéficié à plus de 78 000 personnes sur toute l'étendue du territoire.

Une autre mesure sociale se poursuit, la réduction des frais de branchements de 75 000 à 25 000 FCFA. Cela a généré 35.000 nouveaux clients.

Notons que, pour permettre aux populations togolaises d'avoir plus rapidement accès à l'eau, l'Etat a choisi de faire sa part en rendant l'accès aux bornes fontaines gratuits, cela ne fait qu'aider les riverains des différents quartiers à s'approvisionner.

Carole AGHEY

Le Rapport de la CNDH confirme la thèse des parents des présumés braqueurs A la justice de prendre ses responsabilités

Le 28 juillet 2019, la police a annoncé que le Groupement d'Intervention de la Police Nationale (GIPN) a abattu au petit matin deux braqueurs à Kanyi Kopé, derrière la clôture de l'usine SOTOTOLE. La réaction automatique des parents de la victime qui s'en prennent à la police accusée d'avoir enlevé à domicile leurs fils pour les exécuter par la suite, a provoqué des polémiques à n'en plus finir. Pour arrêter l'hémorragie, la CNDH s'est saisie du dossier. Après ses investigations, cette commission vient de publier son rapport qui crédite la thèse de l'enlèvement des présumés braqueurs à leur domicile mais écarte l'hypothèse selon laquelle les présumés braqueurs auraient été tués ailleurs pour être déposés à Kanyikopé.

Selon le rapport, les informations recueillies au cours des investigations sont édifiantes et amènent à conclure que dans la nuit du samedi 27 juillet 2019, « Cimetière » et Dékpo ont été effectivement enlevés à leurs domiciles respectifs par des

hommes dont certains en tenue de « sodja ». Sur les circonstances de la mort des présumés braqueurs, le rapport indique que le groupe de travail n'est pas parvenu à une description exacte. Toutefois, précise-t-il, l'hypothèse selon laquelle les pré-



Mme Nakpa Polo, Présidente de la CNDH

sumés braqueurs auraient été tués ailleurs pour être déposés aux dits lieux est à écarter.

A la question de savoir si les personnes abattues étaient en opération de braquage, le document relève que les éléments recueillis lors des investigations ne permettent pas de l'établir quoique l'un des présumés braqueurs dispose de plusieurs antécédents judiciaires.

Par rapport à l'identité de ceux qui se sont rendus au domicile des victimes, le document indique que « Le groupe de travail n'a pu recueillir des éléments probants qui établissent que ce sont les membres du GIPN qui se sont rendus au domicile de « Cimetière » dans l'après-midi du jeudi 25 juillet 2019. La responsabilité du GIPN ne saurait être engagée ».

En ce qui concerne l'unité du GIPN qui a participé à l'opération anti braquage et qui comprend l'équipe opéra-

tionnelle composée de dix (10) agents et le commandement le rapport est sans forme : « Sur la responsabilité des membres de l'équipe de l'opération, il relève que le groupe de travail n'a pu recueillir des preuves attestant de leur participation à l'enlèvement des présumés braqueurs à leurs domiciles. Il émet par conséquent, un doute sur la responsabilité de ces agents dans l'enlèvement des présumés braqueurs à leurs domiciles.

A la lumière de tout ce qui précède, précise le rapport en conclusion, il est constant que les nommés AMOUZOU Koffi alias « Cimetière » et MLATAWO Dékpo ont été enlevés à leurs domiciles par un groupe d'hommes dont certains en tenue de « sodja » dont les identités restent à déterminer, avant qu'ils ne soient mis sur la route de l'équipe de l'opération du GIPN.

En guise de recommandations, la Commission de-

mande au garde des sceaux, l'ouverture d'une enquête judiciaire pour faire toute la lumière sur les zones d'ombre. Au ministre de la sécurité et de la protection civile, elle recommande de garantir la sécurité de tous les parents, témoins et sachant qui sont intervenus dans le cadre de cette enquête.

La Commission constate selon le rapport que le commandement du GIPN a mis en place l'opération anti braquage suite aux renseignements à lui procurés par son informateur. Elle estime en conséquence que l'audition de l'informateur permettra d'identifier les auteurs de l'enlèvement des présumés braqueurs.

Comme on peut le constater contrairement certaines versions, n'avaient pas été enlevés à leur domicile par des agents de la police. Le rapport indique que le groupe de travail n'a pas recueilli des éléments pour donner cette affirmation. Les braqueurs présumés n'avaient pas non plus été abattus au moment où ils étaient en route pour aller commettre un forfait. Ils avaient été enlevés à leur domicile pour une destination inconnue par des individus parmi lesquels certains étaient en tenue « Sodja ». avec ce rapport la CNDH a fait sa part dans ce dossier et extrêmement sensible. Il revient à la justice de prendre ses responsabilités pour édifier les Togolais.

D. Legrand

Riposte contre la Covid-19 : Les médecins cubains venus en soutien au Togo de retour au bercail

Appelés en soutien au Togo pour aider les médecins du pays à mieux gérer la riposte de la Covid-19, la brigade médicale cubaine du Contingent international Henry Reeve atterri à Lomé en avril dernier a été accueillie avec soulagement par le gouvernement togolais et les populations.



De retour au bercail

Après trois mois de loyaux services rendus au Togo, cette équipe cubaine composée d'une douzaine d'épidémiologistes, pneumologues, réanimateurs, généralistes, infirmiers ont achevé avec satisfaction leur mission et sont rentrés au bercail depuis quelques jours.

L'assistance et l'appui technique des médecins cubains ont été inestimables dans la gestion de la crise sanitaire liée à la maladie du coronavirus au Togo, faisant du pays une référence en Afrique de l'Ouest.

« Après quelques mois, ils se sont rendus compte que les médecins togolais ont la capacité de faire face la maladie et qu'ils peuvent travailler sans crainte. Au bout de trois mois au Togo, le Chef de l'État est rassuré qu'il peut compter sur ses compatriotes pour prendre en charge les malades de la covid-19 et il a donc libéré les médecins cu-

bains. Actuellement ils sont partis, mais, nous sommes confiants et nous connaissons comment se comporte désormais le virus. Ce que nous demandons, c'est la disponibilité des matériels de travail et de soins », a indiqué mardi 28 juillet 2020 le Prof. Majesté Ihou Watéba, responsable du CHR Lomé Commune (centre dédié à la prise en charge des malades de la Covid-19), reçu sur la radio Victoire FM dans une émission en langue locale.

Les médecins cubains ont transporté leur savoir-faire un peu partout dans le monde entier surtout en Europe où la pandémie a fait beaucoup de victimes.

Rappelons jusqu'hier où nous mettions sous presse, le Togo dénombrait, 896 cas confirmés liés au coronavirus dont 266 cas actifs, 18 décès et 612 personnes guéries.

Jaurès A.

Le président Faure a participé aux travaux du sommet extraordinaire de la Cedeao sur le Mali

Le Président de la République, Faure E. Gnassingbé a participé le lundi 27 juillet dernier à un sommet virtuel extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de la Cedeao, consacré à la situation sociopolitique actuelle au Mali.

Ce sommet intervient quelques jours seulement après l'envoi d'une première mission de médiation de haut niveau emmenée par 05 chefs d'Etat. Au cours des travaux, le n°1 togolais et ses pairs ont fait le bilan des actions déjà entreprises et se sont penchés ensemble sur la recherche de solutions idoines afin de permettre au Mali de résoudre sa crise. Le pays est en effet ébranlé depuis plusieurs semaines par un mouvement de contestation.



Le Chef de l'Etat lors de la visioconférence

« La situation que connaît le Mali nous interpelle. Nous devons donc sortir de ce Sommet Extraordinaire avec des solutions durables et des décisions fortes, à même de garantir la stabilité du Mali et donc de la région », a affirmé

le leader nigérien et président en exercice de la Cedeao, Issoufou Mahammadou, à l'ouverture des travaux.

republiquetogolaise



L'OTR est désormais disponible sur «**WhatsApp**»
pour vos questions, observations et commentaires liés
à la fiscalité et à la douane via le numéro

(+228) 90 99 41 01



Office Togolais des Recettes - OTR

Affaire «pétrolegate»

De la pédagogie sur le fonctionnement du secteur pétroliers au Togo

Suite de la page 2

Il faut signaler que d'en dehors des membres de ces trois organes administratifs composés d'acteurs étatiques, du secteur privé togolais et de la société civile togolaise, il y a d'autres acteurs sur le plan national et international qui interviennent surtout dans la chaîne de l'approvisionnement des produits à savoir les traders, les sociétés stockage et les marketeurs.

Les Traders : ils sont des fournisseurs étrangers des produits pétroliers et qui interviennent sur plusieurs zones réparties en trois (03) à savoir la zone regroupant l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient dont le siège est à Londres en Grande Bretagne, la zone Amérique, Caraïbes et Pacifique Ouest avec son siège à New York aux Etats-Unis, la zone Asie et le reste du monde dont le siège se trouve à Singapour. Le Togo mène ses opérations sur les marchés de la zone Europe, l'Afrique et le Moyen Orient, les autres marchés étant géographiquement éloignés.

Les Société de Stockage : ils sont au nombre de deux : la Société Togolaise de Stockage de Lomé (STSL) qui bénéficie de l'extra- territorialité et la Société Togolaise d'Entreposage (STE), entrepôt fictif spécial destiné aux produits pétroliers à mettre à la consommation. Après l'achat des produits, ces dépôts sont chargés de recevoir et de stocker les produits importés.

Les Marketers sont les propriétaires de stations-services communément appelés stations d'essence. Ils sont chargés de la distribution des produits pétroliers sur toute l'étendue du territoire togolais. On dénombre une quinzaine qui opèrent au Togo. Il s'agit de T-Oil (précédemment nommé SHELL), TOTAL Togo, MRS Togo, OVH Energy, CAP Togo, SOMAYAF Togo, SANOL, YATT& Co, TRAVEL Oil, FISOG, SADKO, JNP, BPS et Energium.

Comment se fait l'approvisionnement des produits pétroliers au Togo Qui commande les produits?
La commande des produits pétroliers au Togo a été, longtemps, assurée par les marketeurs jusqu'en 2008, l'année à laquelle, suite à de graves dysfonctionnements et difficultés rencontrées

dans la poursuite des opérations d'importation marqués par des ruptures sur la chaîne de distribution avec comme conséquence l'accumulation des dettes de l'Etat envers les pétroliers, le Gouvernement togolais, en l'absence de textes régissant la commande des produits pétroliers, a décidé de prendre en main celle-ci.

Après l'apurement des dettes par l'Etat, le Comité de Suivi des Fluctuations des prix des produits pétroliers (CSFPPP), se verra confié de fait, en plus de son rôle de régulateur, la commande des produits pétroliers. Les commandes, faut-il le rappeler se font sans décaissement de fonds publics, mais sur la base d'une confiance contractuelle entre les fournisseurs-traders et l'Etat représenté par le CSFPPP. D'ailleurs dans le budget de l'Etat il n'existe aucune ligne destinée aux commandes des produits pétroliers. L'Etat soutient les prix à la consommation par le biais des subventions dans la chaîne de distribution et les fonds destinés à payer les fournisseurs (traders) proviennent des marketeurs eux-mêmes. Il faut relever que le décret n°2010-146/PR du 26 novembre 2010 charge le CSFPPP et ses autres organes d'une mission de régulation et précisément de la mise en œuvre du mécanisme d'ajustement automatique des prix à la pompe des produits pétroliers et non de la commande.

Conditions de commande
Un dossier de consultation restreinte préparée par le Comité de Suivi de la Fluctuation des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP) et signée par le ministre du commerce est porté à l'attention des traders qui opèrent habituellement dans la zone regroupant l'Europe, l'Afrique et le Moyen Orient (celle du Togo), tous les trois (03) mois. Le dossier est composé des documents suivants : les termes de référence et le modèle de « contrat d'approvisionnement en produits pétroliers ». A ce dossier sont annexés d'autres documents tels que les spécifications togolaises des produits pétroliers, le modèle d'engagement de paiement, le modèle de garantie de performance, le modèle de notice de défaut, l'historique des livraisons de produits pétroliers en Afrique de l'Ouest au cours des trois (03) dernières années, le modèle de garantie bancaire de soumission et le modèle d'engagement de soumission.

Le Secrétariat du

CSFPPP est ensuite chargé de réceptionner les différentes offres des soumissionnaires pour être dépouillées et évaluées par une commission composée d'un représentant du Premier ministre, (Président de la Commission), de deux représentants de la Commission technique et de deux représentants du Secrétariat du CSFPPP.

Ainsi, le soumissionnaire qui présente l'offre respectant les termes de référence et l'offre financière la moins-disante est retenu pour livrer les produits au Togo pour les trois mois qui suivent dans le respect de deux conditions contractuelles à savoir livrer les produits et les faire stocker à ses frais dans le dépôt de la STSL et que les produits ainsi stockés restent la propriété du trader puisqu'aucun paiement en sa faveur n'est intervenu. Les propriétaires des stations-service appelés marketeurs expriment leurs besoins en produits pétroliers et sont livrés par les sociétés de stockage (STE) contre paiement des montants dus.

Nature des produits importés
Contrairement à une certaine idée reçue, le Togo n'importe que des produits raffinés prêt à l'utilisation, comme indiqué plus haut et qui sont le super sans plomb, le pétrole lampant, le gasoil ou le diesel et le jet A1. Le Togo n'importe pas du brut pour la simple raison qu'il ne dispose pas de raffinerie.

Rôle de M. Adjakly dans la commande des produits ?
En tant que le coordonnateur du Secrétariat de la commission technique, cellule administrative et technique du Comité de Suivi des Fluctuations des Prix des Produits Pétroliers (CSFPPP), Francis Sossa Adjakly et les autres membres ont pour rôle d'élaborer les dossiers de consultations restreintes et de suivre la mise en œuvre du contrat d'approvisionnement des produits pétroliers. Il s'agit par ailleurs de veiller à la disponibilité des produits sur toute l'étendue du territoire en relation avec les marketeurs et au paiement des sommes dues aux traders. Selon le nouveau Coordonnateur du Secrétariat de la Commission Technique, Komlan Kondo, « Pour garantir les intérêts des traders, s'agissant des sommes à eux dues par les marketeurs, un compte séquestre avait été ouvert à cet effet dans une banque commerciale. L'utilisation du compte séquestre a fait apparaître quelques insuffi-

sances et les traders ont suggéré la création d'une société privée chargée de garantir leurs intérêts à savoir le suivi de la comptabilité en matière des dépôts à la STSL, la vérification sur place des paiements effectués par les marketeurs avant toute livraison de produits. C'est à cet effet que la société privée Management Hydrocarbure est créée. Cette société deviendra plus tard Togo Phénix Corporation (TPC). Les fonds issus des ventes aux marketeurs sont payés désormais à cette société et en attente sur deux comptes ouverts dans deux banques commerciales pour être virés au trader ».

Qu'entend-on par concussion et de délit d'initié
Dans cette démarche pédagogique, il nous appartient tout simplement d'expliquer ce que signifie concussion et le délit d'initié.
La Concussion : s'entend généralement comme une malversation dans l'exercice d'une fonction publique particulièrement dans le manie- ment des deniers publics. Mais en droit, c'est un crime d'extorsion sans violence commis par un particulier ou un fonctionnaire, usant d'intimidation ou prétextant des pouvoirs fictifs ou abusant de pouvoirs réels.
Le délit d'initié : c'est un délit que commet délibé- rément une personne qui déte- nir des informations privilé-

giées pouvant avoir une influence sur les opérations boursières lui permettant de réaliser des gains. Bref, une tricherie dans l'utilisation d'informations privilégiées susceptibles d'avoir un impact sur la tenue du cours de bourse et permettre des gains illicites lors de transactions boursières.
Cette pratique est interdite par les autorités de contrôle des marchés financiers par ce que moralement répréhensible (puisque c'est une tricherie par rapport aux autres participants) et donc pénalement condamnable.
Mettre en œuvre les recommandations de l'audit du secteur pétrolier au Togo
Reconnaissant que le système lui-même est perfectible, l'audit annoncé par le Gouvernement devra permettre l'amélioration du système pour la sécurité de l'approvisionnement des produits pétroliers en préservant les intérêts de tous les acteurs, favoriser l'accessibilité des populations à des prix abordables et éviter tout dysfonctionnement.
L'idée d'un « benchmarking » en vue de rechercher les meilleures pratiques en la matière, doit être une exigence que le gouvernement doit prendre au sérieux.

La rédaction

Marche du 1^{er} août : Une initiative illégale d'Agbéyomé Kodjo qui fait craindre des obstacles de taille
qui s'entreprend au sein de l'opposition semble être dirigé. Va-t-il manquer de prendre ses responsabilités en laissant les gens descendre dans la rue au mépris des mesures barrières à la pandémie ? Après tout c'est lui qui paye les factures des confinements dans les hôtels pour les cas contacts et suspects, le dépistage et des traitements pour des cas confirmés. Ce qui n'est pas mince. C'est à lui qu'il appartient également d'apprécier si la manifestation en vue obéit à la loi portant manifestation publique à caractère politique en vigueur au Togo. Pour l'heure, contrairement à la date de la manifestation qui est précisée dans la lettre, aucune indication du lieu et de l'heure n'est annoncée.

D. Legrand

SAFER



**Chers usagers de la route,
merci de prévoir exactement
le montant équivalent à votre
redevance afin de réduire
le temps d'arrêt au péage**

Ceci est un message de la **SAFER**

Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier **SAFER**

- 📍 *Route Nationale N°1 (Agoè Cacaveli)*
- 📠 *Lomé-Togo BP: 8646*
- ☎ *Tél: (+228) 22 51 88 55*